

29^{ri} Infos

② Collecte à chargement latéral
et Nouvelles tournées

③ Distribution de bacs jaunes

④-5 Programme de la SEDD

⑥ Compost et composteurs

⑦ Pourquoi trier ses déchets ?

⑧ Dépôts sauvages et
Recette "anti gaspi"

Nouveauté



Nouveau : benne à chargement latéral

Fonctionnement



Le SICTOM vient de s'équiper d'un camion à chargement latéral bi-compartmenté.

Le chargement latéral :

Depuis sa cabine, le chauffeur manie un bras de préhension (une pince) pour lever et vider le conteneur dans la benne à l'aide de caméras de guidage.

Benne bi-compartmentée :

Le camion de collecte est équipé d'une benne avec deux compartiments. Cela permet la collecte en simultané des ordures ménagères et des déchets recyclables sans les mélanger.

Avantages

Ce système a l'avantage d'améliorer les conditions de travail et de sécurité.

Il permet également l'optimisation des tournées avec une collecte de 2 flux (ordures ménagères et recyclables) en un seul passage. Il en résulte donc une diminution des kilomètres parcourus et des coûts de fonctionnement du service.

Le service est également simplifié pour les usagers qui n'ont qu'une seule date de sortie de poubelles à retenir.

La veille du jour de collecte :

- sortir les 2 poubelles
- les écarter de 50 cm (passage de la pince de collecte)
- les mettre de face pour le camion (la poignée du côté de votre habitation)
- aucun sac posé à côté de la poubelle ne sera ramassé



Présentation des bacs



Communes concernées par cette nouvelle collecte



CHANGEMENT DES
JOURS DE COLLECTE

A COMPTER DU LUNDI 30 MAI 2016

Les communes ci-dessous seront collectées toutes les semaines à partir du 30 mai avec cette nouvelle benne compartimentée.

Il faudra donc sortir les 2 poubelles, la veille du jour de collecte.

Lundi : CHAMBLET

Mardi : MALICORNE

Mercredi : SAINT-ANGEL

Jeudi : DURDAT-LAREQUILLE

Vendredi : BEZENET

Distribution de poubelle

Des agents du SICTOM vont distribuer un bac jaune pour les déchets recyclables et/ou un bac gris pour les ordures ménagères. Si vous n'êtes pas à votre domicile, les bacs seront laissés devant votre habitation.
Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Sur la commune de Montvicq

**A PARTIR DU 23
MAI 2016**

A partir du 23 mai 2016, les habitants de Montvicq vont être dotés d'un bac jaune pour les déchets recyclables et d'un bac gris pour les ordures ménagères.

Les jours de collecte de Montvicq à partir de la semaine 22 :

Ordures ménagères : aucun changement

Bac jaune : **jeudi semaine paire** soit un début de collecte le jeudi 2 juin



Sur la commune de Montluçon

**A PARTIR DE
FIN JUIN 2016**

A partir de fin juin 2016, les Montluçonnais vont recevoir seulement le bac jaune pour les déchets recyclables car les bacs ordures ménagères sont déjà en place.

HABITATIONS/COPROPRIÉTÉS

À PARTIR DE 3 LOGEMENTS

(pas encore équipées de bacs jaunes)

Si vous ne disposez pas de l'espace suffisant pour recevoir une poubelle supplémentaire merci de prendre contact au plus vite avec nos services au

APPEL GRATUIT
N° VERT 0 800 500 271

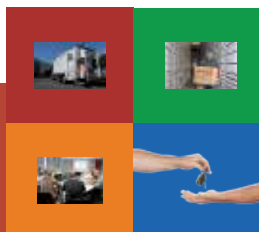
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



*en vrac dans le bac
(plus besoin de sacs)*

Les personnes récemment dotées de conteneurs ordures ménagères et conteneurs jaunes doivent obligatoirement présenter à la collecte les bacs fournis par le SICTOM.

Toute autre poubelle ne sera plus collectée.



Le meilleur produit
L'assurance performance
La pièce d'origine
La solution location

SEMAT®
GROUPE ZOELLER

www.semat.com



SEDD : Semaine Européenne

Animation sur les marchés

Mercredi 1^{er} juin : Marché St Paul à Montluçon
Jeudi 2 juin : Marché à Marcillat en Combraille
Vendredi 3 juin : Marché à Commentry

Venez nombreux découvrir notre stand sur le gaspillage alimentaire et goûter des gâteaux aux épiluchures...



Poule belle la vie



Épisode n° 3 :

Le SICTOM vous propose d'accueillir 2 amis galinacés au sein de votre foyer.

***1 poule achetée (aux alentours de 9 €) =
1 poule offerte + 1 sac d'aliment
pour le démarrage***

Afin de bénéficier de cette offre, vous devez remplir deux conditions :

- donner à vos poules en plus du grain, vos restes de repas,
- ne pas les manger pendant au moins 1 an.



Comment vous portez volontaire ?

Il vous suffit de téléphoner au SICTOM au 0 800 500 271 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 17 mai et jusqu'au 26 mai 2016.
(aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates).

Les poules seront à récupérer le samedi 4 juin de 9h à 12h au SICTOM. Le reste des modalités vous sera expliqué lors de votre inscription. (offre limitée aux 100 premiers inscrits)

Les foyers ayant adopté des poules l'année dernière ne peuvent pas postuler cette année, afin de laisser une chance à tout le monde.

Merci de votre compréhension.

du Développement Durable

Journée portes ouvertes : Samedi 4 juin 2016

Programme de la journée :

→ **sur le site du SICTOM Région Montluçonnaise - Rue du Terrier à Givrette - 03 410 DOMERAT**

- 9h à 12h et de 13h00 à 18h00 (libre accès)
Visite du village du tri, de la récupération/réutilisation et du compostage

Atelier "fabrication de produits d'entretien naturel", exposition, démonstration de broyeur...



- Visite du site en calèche
- départ selon les arrivées

- **MATIN : Récupération poules**
- de 9h à 12h

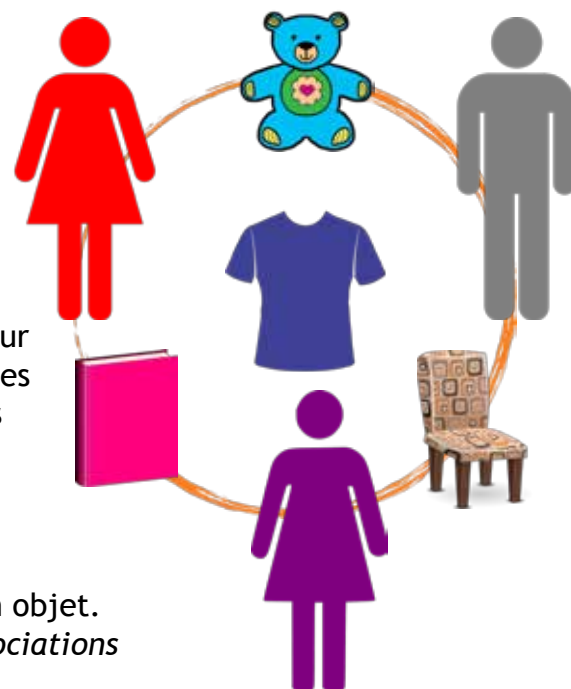
- **APRES-MIDI : TROC'PARTY**

C'est une rencontre ludique et sympa qui met à l'honneur le Troc ! Renouveler sa garde-robe, donner une seconde vie à ses objets et ses petits meubles, ou même à ses livres, cds et dvds gratuitement, c'est possible ! Désormais, sachez-le, rien ne se jette, tout se troque...

- de 13h à 14h30 : Dépôt de vos objets
- de 15h à 16h30 : Récupérer ce qui vous fait envie

Le dépôt n'est pas obligatoire pour pouvoir récupérer un objet.

Tout article non récupéré le samedi soir sera donné aux associations présentes.



→ **Visite extérieure avec départ du SICTOM Région Montluçonnaise**

- Visite du site d'enfouissement de Villeneuve à Maillet :
Merci de vous présenter **1/4 d'heure avant le départ**
(transport assuré par le SICTOM, dans la limite des places disponibles)
 - départ à 9h15 retour 11h15
 - départ 13h45 retour 15h45
 - départ 14h45 retour 16h45



**De nombreux lots à gagner,
venez nombreux !!!**

Compost et composteurs

Compost disponible en déchetterie

Les déchetteries de Cosne-d'Allier, Marcillat et Montmarault disposent de compost à la vente en big bag d'1m³.

Prix : 1m³ de compost = 25 € TTC

1 big bag = 15 € TTC

Soit un total de 40 € TTC.

En ramenant le big bag la fois d'après vous pourrez reprendre du compost sans payer le sac.

Chargement effectué par les gardiens dans une remorque.

Possibilité de prendre 1/2 m³ en vrac au prix de 12.5 € TTC : *chargement par vos soins*



Composteurs



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le maître composteur du SICTOM au 04 70 64 23 80.



Terrassement - Assainissement

183, rue de Stalingrad - BP9 - 03630 Desertines
Tel. 04 70 08 55 10 Fax : 04 70 08 55 19

Pourquoi trier ses déchets ?

Comparatif

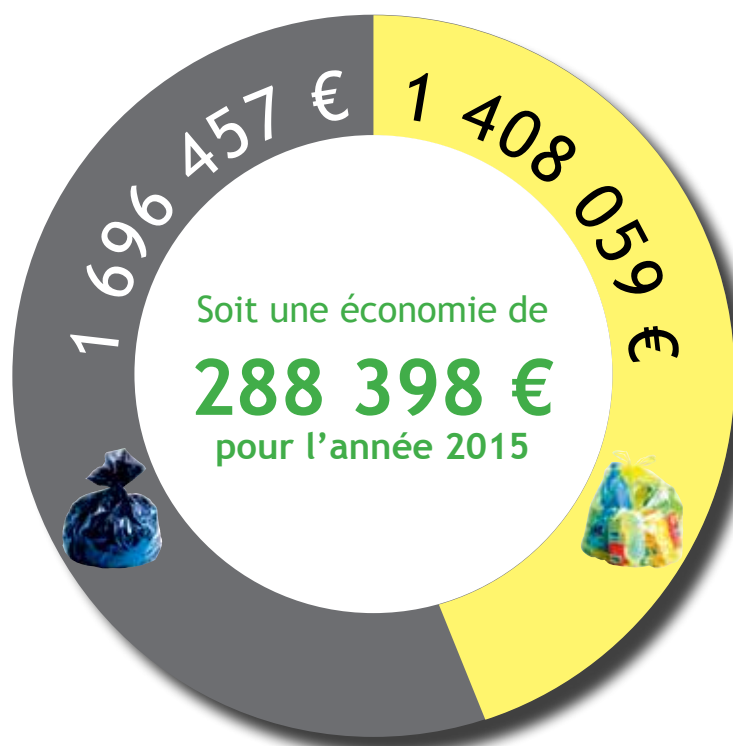
6 601 tonnes de déchets recyclables collectés en 2015 au SICTOM Région Montluçonnaise

Sans tri :

6 601 tonnes en décharge = 1 686 457 €
[coût de collecte, de traitement, de fonctionnement et de TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)].

Avec tri et recyclage :

6 601 tonnes triées = 1 408 059 €
(coût de collecte, de tri et de fonctionnement Ø les reventes de matériaux et les aides des éco-organismes)



Votre engagement a permis :



Economies :

247 715 litres de pétrole économisé
soit 2 154 pleins d'essence



Emplois locaux :

33 personnes de notre territoire impliquées dans le service de collecte



Nouvelles matières :

5 479 766 nouvelles bouteilles de verre fabriquées à partir du recyclage



Pour 105 tonnes d'acier recyclé en 2015

2 000 chariots de supermarché fabriqués ou
150 voitures (une voiture de 1000 kg contient environ 750 kg d'acier)



- LOCATION DE BENNES À DECHETS
- RECYCLAGE - FER & MÉTAUX
- ENVIRONNEMENT

Z.I. de Blanzat - Rue Eugène Sue - MONTLUÇON
Tél. 04 70 29 04 09 - Fax 04 70 29 10 10

DÉPÔTS SAUVAGES AU PIED DES POINTS TRI

Nos agents constatent encore des dépôts sauvages au pied des points tri. Le dépôt sauvage de déchets est formellement prohibé par le Code général des collectivités territoriales (articles L 2212-2 / L 2224-13 / L 2224-17). Aussi, l'abandon sauvage de déchets est passible, conformément au code pénal, d'une contravention de police, dont les amendes peuvent aller de 68 € à 1 500 € (articles R 610-5 / R 632-1 / R 635-8). Il est regrettable que ces dépôts occasionnent des nuisances pour les usagers, les agents de collecte et les agents communaux.



Les points tri ne sont pas des dépottoirs. Merci de respecter le personnel de collecte ainsi que le personnel communal. Aussi, un dépôt de plainte sera systématique à chaque dépôt sauvage.

Nous comptons sur votre citoyenneté !!



LA RECETTE ASTUCIEUSE POUR UTILISER LES EPLUCHURES DE CAROTTES ET COURGETTES

Gâteau aux épluchures

Ingrédients :

- 200 g d'épluchures de carottes et courgettes finement ciselées
- 100 g de chocolat noir
- 100 g de farine
- 3 oeufs
- 100 g de beurre mou
- 100 g de sucre
- 1/2 sachet de levure chimique



- Travailler le beurre en pommade.
- Ajouter le sucre.
- Quand le mélange est homogène, ajouter les oeufs l'un après l'autre.
- Ajouter la farine et la levure, mélanger.
- Mixer le chocolat dans le but d'obtenir des pépites, plus ou moins grosses selon les goûts.
- Ajouter le chocolat et les épluchures très finement ciselées à la préparation.
- Verser dans un moule et mettre au four environ 40 minutes à 200°C. Les épluchures donnent un côté moelleux au gâteau.

BON APPETIT !

